

L'ABEILLE D'ÉTAMPES

JOURNAL DES INSERTIONS JUDICIAIRES ET LÉGALES

DE L'ARRONDISSEMENT

Littérature, Sciences, Jurisprudence, Agriculture, Commerce, Voyages, Annonces diverses, etc.

Paraissant tous les Samedis.

La Propriétaire Gérant, A. ALLIEN.

Étampes. — Imprimerie de A. ALLIEN.

PRIX DES INSERTIONS.

Annonces... 20 c. la ligne. Réclames... 30 c.

Les lignes de titre comptent pour le nombre de lignes de texte dont elles tiennent le place. — Les manuscrits ne sont jamais rendus.

Les annonces judiciaires et autres doivent être remises le jeudi soir au plus tard, sinon elles ne paraîtront que dans le numéro suivant.

PRIX de L'ABONNEMENT

Un an... 12 fr. Six mois... 7 fr. 2 fr. en sus, par la poste. Un numéro du journal... 30 c.

L'abonnement se paie d'avance, et les insertions au comptant. — A l'expiration de leur abonnement, les personnes qui n'ont pas l'intention de le renouveler doivent refuser le Journal.

« La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1873, dans l'un des journaux suivants: Pour l'arrondissement de Versailles, dans la Concorde de Seine-et-Oise, le Journal de Seine-et-Oise, le Libéral de Seine-et-Oise, l'Union libérale et démocratique de Seine-et-Oise; — pour celui de Corbeil, dans

BUREAUX DU JOURNAL, RUE DU PONT-QUESNEAUX, 3, Chez AUGUSTE ALLIEN, imprimeur.

le journal l'Abécille de Corbeil; — pour celui d'Étampes, dans le journal l'Abécille d'Étampes; — pour celui de Mantes, dans le Journal judiciaire de Mantes; — pour celui de Pontoise, dans l'Echo Pontoisien; — pour celui de Rambouillet, dans l'Annonciateur de Rambouillet. »

Heures du Chemin de fer. — Service d'Été à partir du 5 Mai 1875.

Table of train schedules with columns for stations (Orléans, Paris, etc.) and times for various train services.

ÉTAMPES.

Caisse d'épargne.

Les recettes de la Caisse d'épargne centrale se sont élevées dimanche dernier, à la somme de 5,263 fr., versés par 32 déposants dont 4 nouveaux. Il a été remboursé 6,384 fr. 67 c. Les recettes de la succursale de Milly ont été de 3,238 fr., versés par 23 déposants dont 5 nouveaux. Il a été remboursé 1,246 fr. 30 c. Les recettes de la succursale de Méréville ont été de 458 fr., versés par 6 déposants. Il a été remboursé 843 fr. 60 c. Les recettes de la succursale de La Ferté-Alais ont été de 4,451 fr., versés par 31 déposants dont 8 nouveaux. Il a été remboursé 2,504 fr. 40 c. Les recettes de la succursale d'Angerville ont été de 4,604 fr., versés par 11 déposants dont 5 nouveaux.

Police correctionnelle.

Audience du 28 Mai 1873.

Le Tribunal de Police correctionnelle, dans son audience dernière, a prononcé les jugements suivants: JUGEMENTS CONTRADICTOIRES. — PELTIER Louis Emile, 14 ans, demeurant à Pussay; 16 fr. d'amende et aux dépens, pour avoir enlevé sur le terrain d'autrui, territoire de Pussay, dix-neuf œufs de perdrix; Peltier père civilement responsable. — DENEUVILLE Madeleine Hortense-Didier, 54 ans, femme de Noël-Jean-Gabriel POPINET, cultivatrice, demeurant à Mondeville; 6 jours de prison, 30 fr. d'amende et aux dépens, pour vente et mise en vente de lait, denrée alimentaire, falsifié par addition d'eau. JUGEMENT PAR DÉFAUT. — PÉCHONX Armand, marchand de vins en gros, demeurant à Méréville; 400 fr. d'amende pour contravention à l'article 24 de la loi du 28 avril 1816 et au règlement d'octroi de la ville d'Étampes, en date du 7 décembre 1858, en introduisant par fraude, le 30 no

vembre 1872, dans la ville d'Étampes, lieu sujet aux droits d'entrée, un fût contenant 30 litres d'eau-de-vie, sans en faire la déclaration au bureau d'octroi; 500 fr. d'amende pour contravention à l'article 4^{er} de la loi du 28 février 1872, en enlevant de ses magasins 30 litres d'eau-de-vie sans déclaration préalable et sans être muni d'un congé, d'un acquit-à-caution ou d'un passavant, et aux dépens.

Écoles Primaires. — Concours cantonaux.

Mardi dernier 27 mai, une réunion des plus utiles et des plus intéressantes se tenait à l'Hôtel-de-Ville, sans bruit et dans une sorte de recueillement. Toutes les salles avaient été transformées en classes d'Étude pour les compositions du Concours cantonal entre les élèves de nos Écoles Primaires, tel qu'il a été institué par le nouveau règlement, arrêté le 10 avril 1873, par M. le Préfet, sur le rapport de M. l'Inspecteur d'Académie. Plus de cent enfants, garçons et jeunes filles, appartenant aux différentes Écoles communales ou subventionnées, se sont présentés, sous la conduite de leurs Instituteurs et de leurs Institutrices, pour prendre part aux épreuves dirigées et surveillées par les Membres de la Délégation cantonale. Ils ont été partagés d'abord, pour les compositions d'Orthographe, en deux divisions: l'une supérieure, comprenant les enfants qui n'auront pas 15 ans, révoqués au 1^{er} octobre 1873; l'autre inférieure, comprenant les enfants qui n'auront pas 12 ans, à la même date. Ces compositions d'Orthographe ont été communes dans chaque division à tous les enfants, sans distinction d'écoles. Ensuite, pour les compositions d'Arithmétique, d'Histoire et de Géographie, il a été, conformément au règlement, formé deux catégories: la première, comprenant les Écoles pourvues de Maîtres-adjoints, ou de Maîtresses-adjointes; la seconde, comprenant les Écoles sans Maîtres-adjoints.

Dans chacune de ces catégories les élèves ont été partagés en deux divisions:

Les premières divisions ont composé en Arithmétique, Histoire et Géographie. Les secondes divisions ont composé en Arithmétique seulement. Un semblable partage des élèves de toutes les Écoles, en catégories et divisions, a eu lieu dans les autres cantons de l'arrondissement. Il forme pour les élèves de la 1^{re} catégorie un groupe composé des Écoles d'Étampes (garçons et filles), de Méréville, d'Angerville (garçons), de Pussay (filles), de La Ferté (filles), de Milly (garçons), et de Maisse (filles). Les compositions de ce groupe (1^{re} et 2^e divisions) vont être réunies entre les mains de M. l'Inspecteur des Écoles de l'arrondissement, et soumises pour la correction à une Commission spéciale instituée par le règlement Préfectoral. Les compositions des Écoles de la 2^e catégorie seront, comme celles d'Orthographe, corrigées et classées par les soins des Délégations cantonales. Dès neuf heures du matin, les Membres de la Délégation d'Étampes s'étaient réunis pour prendre les dispositions nécessaires à l'installation des enfants, et répartir entre eux la surveillance de différents concours. Les épreuves, commencées à dix heures, se sont prolongées jusqu'à sept heures de relevée, sauf une suspension d'une heure, indispensable pour le déjeuner des élèves, et un léger repos entre chaque composition. Pendant cette longue journée de travail et d'application, l'attitude des enfants a été excellente. Animés tous du désir de bien faire, ils n'avaient d'autre préoccupation que celle du succès. C'est une satisfaction véritable de donner sa coopération à ces luttes scolaires d'où ressort au moins l'espoir de leur heureuse influence sur l'avenir de la jeunesse. Nous rendrons compte plus tard des résultats de ces concours et des récompenses départementales et autres auxquels ils donneront lieu. Les noms des lauréats seront publiés.

Monsieur le Rédacteur,

Dans ma dernière lettre, je vous disais que je ne reculerais devant aucune démarche pour me mettre sur la trace de mon cher et savant ami l'Astronome de Guinette: j'ai tenu parole, et cependant tout espoir de le retrouver jamais, me paraît perdu. C'est en 1874 que nous le perdons de vue. En 1867 il était attaché à l'observatoire de Singapour, qu'il quitta en 1869, sur l'invitation du directeur de celui de Cambridge; en 1871 il se dirigea vers Paris où, nous ses amis et collègues, ne l'avons jamais revu. Cependant, me rappelant ses idées politiques avancées, qui plusieurs fois même lui avaient valu de sévères remontrances du directeur et peu... d'avancement; je craignais qu'il ne se fût trouvé pris dans les tristes affaires de 1871 et transporté à Cayenne ou à l'Ile des pins: nouvelles informations, nouvelles réponses négatives. Décidément la place de l'Astronome de Guinette était vacante, et il était permis même aux amis de ce dernier, de se mettre sur les rangs des concurrents, pour ce poste agréable et tentant, quoique légèrement périlleux. Cela ne m'effraya pas, — j'aime assez ce qui sort un peu de la monotonie habituelle des choses de ce monde — j'étais venu quelquefois à Étampes; ses vastes et ombrageuses promenades, ses riants cours d'eau avaient produit sur mon esprit une heureuse impression; enfin l'espoir de trouver à butiner de temps en temps quelque découverte, — toujours pour la science — me fit décidément choisir votre bonne ville pour le champ de mes modestes opérations, toutes pacifiques, je l'espère du moins. Il n'y a que quinze jours que je suis à Étampes, et pourtant il m'a déjà été donné en maintes occasions de prévoir presque sûrement, que l'esprit et la conduite de ses habitants ne me rendraient pas la tâche trop difficile. Mais, Monsieur le Rédacteur, venons au fait sans détour: je suis le successeur de l'Astronome de Guinette,

XXII

LE MARDI GRAS.

Le jour du mardi gras, il y avait en l'honneur du carnaval grand dîner à la forge, et bien que M. Serres n'eût point d'autres invités que son frère Georges et sa belle-sœur Camille, il n'en avait pas moins jugé indispensable à sa respectabilité de déployer en cette circonstance tout le luxe pompeux qui faisait sa grandeur. Donc, vers les deux heures de l'après-midi, les Serres aînés et les Serres jeunes étaient à table. Le maître de forges, impassible et plein de raideur, remplissait son rôle d'amphitryon avec une dignité telle que sûrement il devait, dans sa pensée, voir tous les yeux de l'univers braqués sur sa personne. Mme Serres, très maussade paraissait hésiter entre le sommeil qui réclamait ses droits et une animation factice due sans doute à une cause extrêmement surexcitante. Quant à l'automate Léonie, droite sur sa chaise et pliant ses coudes pointus, elle dédaignait d'employer pour charmer ses hôtes les moyens séduisants dont elle avait le secret, et si parfois, après un geste de ses mains osseuses, un craquement coquet se faisait entendre, le hasard seul en était responsable. Certes les Serres aînés n'avaient jamais aimé se livrer à d'indécentes manifestations de joie. Le rire grossier, bon pour les petites gens, n'était point leur fait. Mais ce jour-là, leur gravité habituelle était renforcée d'une expression soucieuse et inquiète qui rendait leurs traits visages peu agréables à voir.

Feuilleton de l'Abécille

(23) DU 31 MAI 1873.

UNE PARISIENNE AU VILLAGE.

— Maintenant, il s'agit de composer, en vers très-jolis, une farce excessivement bouffonne. Mais cela me regarde. Je l'improviserai cette nuit, et demain nous ferons la répétition. L'affaire importante qui l'avait amené à la veillée étant heureusement conclue, dans l'excès de sa joie il se montra bon prince et consentit à jouer un rôle dans la partie de main chaude qu'on organisa pour finir la soirée. Mais il est à croire qu'il regretta sa condescendance, lorsqu'il sentit de monstrueux coups de poing et de formidables caresses de talons ferrés s'abattre sur sa main ouverte, au milieu d'un concert d'éclats de rire irrévérencieux. Pendant deux heures encore on entendit le ronflement des rouets, les chuchotements des commères, les grosses voix des garçons et les cris de douleur arrachés aux filles par les cuisantes galanteries qui impriment sur les bras des marques bleuâtres. Puis la mère Capitaine se leva, brandit son rouet, et le silence se fit: — Mes enfants, dit-elle, vous avez entendu le coucou. Il a chanté douze fois pour vous dire de vous en aller. — Une chanson! mère Capitaine, une chanson! dans toutes parts.

Et la mère Capitaine, sans se faire prier, ôtant les lunettes qui chevauchaient sur son nez crochu, huma avec beaucoup de majesté une large prise qui parsema d'une multitude de petits grains noirs les longs poils jaunes, ornements de ses lèvres et de son menton. Après quoi, ayant introduit entre son serre-tête noir et son crâne que nul n'avait jamais vu, une longue aiguille à tricoter, par trois fois, elle l'agita violemment. L'inspiration était venue. Alors la mère Capitaine s'avançant au milieu du cercle, avec un salut courtois et un sourire gracieux, — à la façon d'une actrice qui entre en scène, — de sa voix mâle et terrible, prononça ces paroles: — Je vais vous chanter les Bergères du hameau. Puis, — et ce changement à vue n'obtint pas les applaudissements dus à cause de l'habitude qu'en avaient les spectateurs, — tout à coup elle transforma cette voix puissante en un fausset coquet et tremblotant, tout à fait approprié au caractère de la romance qui va suivre; — une romance du temps passé dans laquelle il était question d'un berger tendre et discret qui, pour ravir un baiser à sa bergère sans la compromettre, avait jugé à propos de se changer en un loup-garou. Le berger avait pour nom Licas et la bergère se nommait Babet: Des bergères du hameau, Babet était la plus belle; Des bergers amoureux d'elle, Licas était le plus beau. Dans les cinq premiers couplets Licas se contentait de

déplorer son cruel martyre; mais dans le sixième, il perdait patience et se décidait à revêtir le déguisement terrible pour surprendre Babet au milieu d'une veillée: On fuit la bête cruelle, Babet l'attend d'un air serein, Sûre que le monstre inhumain Ne le sera pas pour elle. Mais la petite Suzon, malgré sa frayeur, courait au secours de sa sœur Babet, et découvrait tout le mystère, de quoi Babet se montrait justement irritée. — Eh! ne pouvais-tu te taire? Lui dit Babet, pourquoi crier? — Hélas! pouvais-je deviner Qu'un baiser de loup pût plaire! La mère Capitaine répéta deux fois ce vers comme étant le dernier de la chanson, et fit deux fois la révérence en se tournant du côté de son public: Qu'un baiser de loup pût plaire! Il y eut alors une explosion d'applaudissements, puis un péle-mêle et un tohu-bohu général: les garçons imitant les hurlements des loups et pourchassant les filles, celles-ci cherchant de préférence un refuge dans les recoins les plus obscurs; les commères, au milieu de la bagarre, ramassant leurs rouets et leurs chauffeferrettes et Niquet recevant tous les coups, pendant que la grosse voix de la mère Capitaine, impuissante à rétablir le bon ordre, tonnait en vain.

je connais ses engagements; toutefois comme lui je vous préviens que pour faire un civet il faut un lièvre, ou au moins un lapin; et que pour voir, rien ne m'arrêtera; si... les murs de la vie privée.

Je venais de vous écrire ces quelques lignes il y a bientôt quinze jours et j'étais occupé à placer le pied de ma lunette lorsque j'entendis un bruit harmonieux non loin de ma paisible retraite: mon premier mouvement fut de prendre mon instrument d'optique, mais comme la pose n'en était pas complètement achevée, je ne pus le diriger à mon gré et fus forcé de suivre la direction du chemin de fer d'Orléans à Paris: une agitation inaccoutumée régnait dans toutes les gares; des trains passaient bien de temps à autre, mais ne pouvaient emporter qu'une minime partie des voyageurs: les d'attendre, la plupart se retirèrent, peu satisfaits, avons-nous besoin de le dire; à certaines stations le même calme ne régnait pas: plusieurs groupes composés de personnes presque toutes décorées à ce que je crus du moins, discutaient avec vivacité, et menaçaient de faire un mauvais parti aux employés: il faut croire qu'ils avaient grand intérêt à ne pas manquer le train. Cependant, me disais-je en moi-même, ces messieurs ont tort, le chemin de fer fait régulièrement son service et ne peut prendre plus de voyageurs que n'en contiennent ses wagons; assurément la Compagnie n'a pas été prévenue de cette affluence accidentelle, sans cela son obligeance bien connue ne serait pas en défaut. — Est-ce que je me tromperais?

Dans la journée, même bruit, même agitation dans Etampes et pourtant pas moyen de diriger ma lunette de ce côté. Quelle affreuse contre-temps! Quelle abondante moisson, quelles riches études de mœurs j'aurais pu faire ce jour-là.

Le mieux était de faire contre mauvaise fortune bon cœur, — c'est ce que je fis.

Je ne tardai pas d'ailleurs à être largement dédommagé de ma mésaventure: tout à coup, j'aperçus devant moi, — à l'œil nu cette fois, — un orchestre complet voltigeant et tournant autour de cinq grands mâts; un homme de six pieds, brun, au regard incertain, le conduisait: tout à coup le visage de ce dernier prit un air effrayant, diabolique, et tous ses musiciens se livrèrent à la plus étrange cacophonie; puis tout à coup se ruant sur les mâts qui paraissaient si fort les gêner, ils vociférèrent en chœur: « Il ne partira pas! » Et la vision disparut derrière les grands arbres du Port — Est-il parié, n'est-il pas parié, qui? quoi? voilà encore un point sur lequel ma curiosité n'a pas été satisfaite.

Le lendemain j'avais vaincu toutes les difficultés de mon installation et je pus à loisir contempler Etampes la belle.

Grande est ma tentation de vous dire tout ce que j'ai vu de curieux et d'attrayant, mais nous en causerons un autre jour où nous aurons moins à choisir qu'aujourd'hui. Et puis que penserait-on de moi? pour une première fois! Et pourtant voyez combien l'esprit de contradiction règne parmi nous: on a vu un homme debout, mécontent d'être prié de s'asseoir et un autre filer prestement, qu'on invitait à demeurer. — *Satis et nemiun.*

Dans la journée de dimanche, de grandes toiles peintes qui ornaient la façade de notre théâtre d'une manière par trop pittoresque, avaient attiré mes regards. Présageant quelque représentation peu commune — on ne s'en plaint pas! — le soir je me mis en observation. Longue fut mon attente: heureusement l'aspect de la salle était assez curieux pour retenir mon attention; et puis j'espérais être largement récompensé de ma patience.

Hélas! quel ne fut pas mon désappointement. Assurément les artistes qui sont venus profaner notre théâtre connaissaient à merveille leur Horace, car ils ont

Tout autour des convives, se pressait l'escouade des valets, imposants et solennels dans leurs costumes de gala, et sur la nappe de fine toile damassée s'élevaient, en un savant arrangement, les pyramides de fruits rares, d'une faveur contestable et coûteusement obtenus en serre chaude, les flacons de champagne au long col argenté et les carafons de liqueurs, les uns ayant la couleur des topazes, les autres le rouge éclat des rubis. Et, ce qui n'était point ordinaire en ce lieu de cérémonieux ennui, et de glacial bon ton, la conversation, par un grand hasard, disons-nous, était fort animée et les voix montées à un diapason tout à fait insolite, — ce qui laissait à penser que le bon accord — non plus que la respectabilité — ne régnait point dans l'assemblée.

— Ma chère belle-sœur, disait à M^{me} Georges M^{me} Serres aîné, j'avoue ne pas comprendre la sympathie tardive que vous prétendez avoir pour M^{lle} Müller.

— Je vous blâme fortement, Camille, appuya M. Serres. Pour prendre le parti d'une telle aventurière, le moment est mal choisi.

Avec un regard franc, et d'une voix attristée, M^{me} Georges dit ces seuls mots:

— Pauvre fille abandonnée! chacun se fait son ennemi.

L'automate indignée d'une semblable réponse, fit jouer vivement les articulations de ses bras maigres, ce qui produisit un craquement furieux; d'un signe le maître de forge congédia les valets solennels, précaution exigée par la prudence; et dès qu'ils eurent silencieusement disparu jusqu'au dernier, M^{me} Serres, en proie à une croissante émotion, reprit:

avec une rare exactitude suivi les conseils du poète latin:

Mediocribus esse cothurnis

Non homines, non Di, non concessere columnas.

Ah! oui, ils se sont bien gardés d'être méliocres, seulement.

Nous avons vu avec plaisir qu'aucun de nos fidèles habitués des bonnes représentations ne s'était laissé tenter par les séductions d'une affiche menteuse, qui en trompant nos édules, les avait fait se départir de leur rigueur habituelle.

Mais que vois-je? — je suis un peu devin, vous n'en serez pas étonné, je pense, — une grande, une vraie représentation se prépare pour Dimanche prochain; il y a encore un petit nuage devant l'étoile où je lis cela; Ah! il disparaît: ce sont des acteurs du Palais Royal que nous allons avoir le bonheur d'entendre.

Petite étoile puisses-tu ne pas mentir!

Décidément Etampes est favorisé et tous les talents s'y donnent rendez-vous. Mardi dernier j'ai pu assister — d'un peu loin, il est vrai — à une séance de Graphologie. J'avouerais d'abord que je crois à la très-grande fragilité de cette science. — Pardon ô Newton. J'ai ma foi plus confiance dans les astres.

Je reconnais avec plaisir que ni le savoir, ni l'esprit ne font défaut à M. Michon pour démontrer l'excellence de son système; et qu'il n'a contre lui que d'être l'avocat d'une mauvaise cause.

Et cependant quels services ne rendrait pas cette science, si elle pouvait parvenir à une exactitude mathématique!

Plus de dupes, partant plus de dupes. Avant de conclure un marché, avant de former une alliance, on demanderait un spécimen de votre écriture: en poussant encore plus loin, je me demande à quels résultats on n'arriverait pas.

Dès lors plus de lettres anonymes. Serait-ce un mal? Je termine, Monsieur le Rédacteur, en m'excusant du découps de ma lettre; quelque changement a dû aussi s'opérer là-haut, pour que les astres se présentent avec si peu d'ordre.

Agréé, etc.

ASTRONOME II de GUINETTE.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE.

AVIS

Le Concours pour l'obtention des Bourses vacantes à l'École Supérieure du Commerce de Paris sera ouvert le 21 juillet, à Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes, Lille et Nancy.

Le Programme détaillé des connaissances exigées des Candidats, pour subir les épreuves, sera envoyé sur demande adressée au Directeur de l'École Supérieure du Commerce de Paris, rue Amelot, 102.

Par suite du renouvellement annuel d'une partie de ses membres et de l'élection de ses officiers, la Chambre des Notaires de l'arrondissement de Versailles se trouve composée ainsi qu'il suit, pour l'année 1873-1874:

M^e Besnus, notaire à Conflans-Sainte-Honorine, président;
M^e Moisson, notaire à Saint-Germain-en-Laye, syndic;
M^e Ranjard, notaire à Jouy-en-Josas, rapporteur;
M^e Paul Besnard, notaire à Versailles, secrétaire;
M^e Vermettes, notaire à Crespières, trésorier;
M^e Herbettes, notaire à Rueil, et M^e Collet, notaire à Andresy, membres.

— Vous la plaignez! quand, par ses perfides menées, elle nous a jetés dans une position désastreuse, quand nous avons la douleur de voir M. Simon prendre sa défense, et, en quelque sorte, la préférer à nous!...

— Quand, ajouta M. Serres, il est avéré que cette intrigante a mené partout la conduite la plus scandaleuse!...

Le maître de forges laissa tomber sur elle un regard plein de sévérité.

— Camille, dit-il, je vous blâme fortement de traiter avec cette légèreté une affaire qui est pour nous tous de la dernière conséquence.

— Si nous ne trouvons un moyen de nous débarrasser de M^{lle} Jenny, reprit M^{me} Serres qui avait ce jour-là l'esprit étonnamment lucide, il n'est pas difficile de prévoir ce qui adviendra de l'héritage de M. Simon.

Et le remuant petit notaire, qui avait croisé ses jambes sous la table et imprimé à l'une d'elles un mouvement de va-et-vient continu pour tromper son impatience, s'écria tout à coup:

— Ma foi! ma sœur, si M. Simon veut mettre l'institutrice dans son testament, il faut le laisser faire, parce qu'il en a parfaitement le droit.

— A la bonne heure! dit spontanément Camille, en remerciant son mari du regard.

M. Serres aîné, sa femme et sa fille eurent trois gestes qui dénotaient une violente indignation.

— Je conviens, reprit le notaire, que ce serait désagréable pour vous, mais après tout je suis comme Camille, je trouve Jenny intéressante.

M^{me} Serres était au comble de la stupeur.

— Vous! un homme d'affaires? s'écria-t-elle.

Nouvelles et faits divers.

— La Chambre de Commerce de Reims vient de publier un tableau qui prouve que le commerce des vins de Champagne ne cesse de suivre une marche ascendante très-caractérisée:

En 1852-53, on expédie à l'étranger	6,355,374	bouteilles.
En 1862-63,	7,937,836	—
En 1864-65,	9,404,441	—
En 1866-67,	40,283,886	—
En 1868-69,	42,810,394	—
En 1869-70,	43,858,839	—
En 1871-72,	47,001,124	—
En 1872-73,	48,917,779	—

En France, les expéditions sont loin de suivre une semblable marche, le même état constaté qu'en 1852-1853 le chiffre était de 2,385,217 bouteilles; en 1862-1863, de 2,767,371 bouteilles, et en 1872-1873, de 3,464,059 bouteilles.

— Les époux Limet, cultivateurs au hameau du Plessis, commune d'Authon-la-Plaine, faisaient très-mauvais ménage. La voix publique représente Limet comme un ivrogne endurci, frappant et injuriant sans cesse sa femme et sa fille Eugénie, âgée de dix-huit ans. L'état de surexcitation dans lequel il était constamment, le rendait capable de toutes les brutalités; aussi ne se passait-il guère de jours sans que les domestiques et les voisins ne fussent témoins de quelque scène.

Le 17 mai, vers huit heures du matin, au moment où la femme Limet se disposait à partir pour le marché d'Etampes, son mari entre comme un furieux dans la salle où elle était et lui défendit en termes très-violents de se servir du cheval pour aller au marché, parce que lui-même prétendait l'employer. Pour appuyer son dire et faire mieux respecter sa défense, il joignit à ses paroles de grands coups d'un fouet qu'il tenait à la main et s'efforça d'atteindre sa femme que sa fille vint bientôt secourir. Toutes deux désarmèrent bientôt ce furieux du fouet dont il les menaçait et s'en firent une défense. Limet alors quitta la chambre pour aller soit chez le marchand de vins, soit dans une pièce où il couche seul depuis plusieurs années, et la femme, sans s'en occuper d'avançage, partit pour le marché. C'est ainsi, du moins, qu'elle a raconté la scène du matin.

Quand elle revint d'Etampes, le soir à huit heures, Eugénie lui annonça que Limet était mort dans sa chambre où elle venait de le trouver tombé la face contre terre baignant dans son sang, ainsi que sa mère pouvait le voir encore. La femme Limet alors appela les nommés Lavot et Armand, ses domestiques, pour qu'ils vissent relever leur maître, ce qu'ils firent.

Pourtant cette mort si prompte ne pouvait manquer de causer une grande émotion. Le docteur Balz, chargé de l'examen du cadavre, ayant déclaré que Limet avait succombé à une asphyxie résultant de coups et blessures, le parquet se transporta sur les lieux du crime. On interrogea la femme et la fille de la victime. La femme Limet finit par avouer que le matin elle avait frappé son mari avec le fouet dont elle s'était emparé.

Quant à Eugénie, elle nie énergiquement avoir touché son père. Cependant, au dire général, Limet aurait été cruellement battu par les deux femmes qui l'avaient presque assommé. En outre, il résulterait des renseignements recueillis qu'en l'absence de sa mère, Eugénie trouvant vers quatre heures du soir son père tombé à terre, à moitié asphyxié, elle l'aurait achevé en lui serrant la gorge et en lui pençant le nez.

En présence de ces faits, l'arrestation de la femme Limet et de sa fille Eugénie a été ordonnée.

Limet était âgé de quarante-cinq ans; sa femme en a trente-huit et sa fille dix-huit. (Libéral.)

— Le *Loir* publie les détails d'une expérience bien curieuse pratiquée au Val-de-Grâce sur le corps d'un malheureux ouvrier que l'on venait de trouver pendu dans une mansarde de la rue Saint-Jacques:

Au premier diagnostic, les médecins constatèrent que l'asphyxie était complète: le pendu ne donnait plus signe de vie, le corps était bleu et rigide. Le chef de clinique voulut cependant, en désespoir de cause, tenter une dernière expérience sur le cadavre.

En ce moment une bruyante fanfare éclata au dehors et le bouillant petit notaire se hâta de profiter de l'occasion pour bondir jusqu'à la fenêtre, en renversant sa chaise.

— Je sais ce que c'est, dit-il, une bande de masques qui courent les rues depuis le matin, en donnant une représentation burlesque des amours de Jenny et d'Olivier. Je leur ai vu jouer leur farce sur la place de l'église. Ils sont idiots, — et mon clerc qui les dirige est le plus bête d'entre eux. Mais ils obtiennent un succès fou, on lit leurs couplets, et on fait pleuvoir les gros sous dans leur tirelire. — Tout le pays est amené contre l'institutrice.

— Pauvre fille! dit Camille.

M^{me} Serres et l'automate Léonie avaient échangé un méchant sourire. — Une joie haineuse brilla dans les yeux du maître de forges qui dit en se rengorgeant:

— J'espère que l'obstination de M. Simon ne résistera point à une manifestation aussi éclatante de l'opinion publique.

La trompette se rapprocha, et au milieu de la multitude de couacs cruels au tympan, sortaient rauques et confuses les notes d'un air naïf composé par nos pères.

— Ah ça! fit le notaire, est-ce qu'ils oseraient venir ici?

La bande des masques s'était arrêtée sur la route, en face de la grille. Quand le musicien essouffé eut achevé son air, il se jeta son instrument sur l'épaule; puis se détachant du groupe vêtu de calicot blanc et de toile à matelas, il marcha droit à la fenêtre que venait d'ouvrir M. Serres. Il salua poliment la société et réclama au nom de ses camarades la permission de jouer dans

Il découvrit la poitrine, et l'on essaya pendant quelques minutes la respiration artificielle, mais sans résultat. Il appliqua alors le tube d'une batterie électrique sur le trajet des pneumogastriques et fit passer un fort courant à intervalles de quatre secondes.

Presque aussitôt apparurent quelques faibles signes de respiration.

Cinq minutes après, le pouls radical et le pouls cardiaque redevinrent perceptibles. L'épiglotte était tuméfiée, et force fut de tirer la langue au dehors avec des pincettes pour rendre la respiration plus libre. Quelques onces de sang furent extraites de la veine médio-céphalique. Les pupilles dilatées se contractaient légèrement, et les signes de la vie devinrent de plus en plus manifestes.

Le patient put alors avaler une faible quantité d'alcool.

Puis une légère contraction musculaire se manifesta sans l'intervention de l'électricité, la sensibilité de la cornée réapparut, puis les pieds se réchauffèrent, et bientôt les pulsations des carotides purent se percevoir à la vue.

Le pendu qu'on allait enterrer était ressuscité.

— La *Revue des Deux Mondes* de la quinzaine qui vient de s'écouler contient une étude curieuse de M. Charles Louandre, intitulée: *Les Femmes dans l'Histoire de France*.

M. Louandre passe rapidement en revue les diverses figures féminines qui, soit comme reines, soit comme favorites, furent tour à tour prépondérantes et délaissées par les rois.

Ce n'est pas sans un certain charme qu'on voit apparaître au milieu de cette sinistre époque mérovingienne et des dénéelés sanglants de Frédégonde et de Brunehaut, les figures angéliques de Clotilde, de Bathilde, d'Ingoberge et de Radegonde. Cette dernière a été canonisée:

« Elle s'exila volontairement du palais de Clotaire, « son époux, se retira à Portrieux, dans le monastère « de Sainte-Croix et transforma cette pieuse retraite « en une sorte d'académie féminine, dont elle faisait le « charme par les grâces de son esprit, en même temps « qu'elle l'éduifait par ses vertus. »

L'auteur restitue aussi cette forme mélancolique et charmante de la femme de Charles IX, Elisabeth d'Autriche, surnommée la *Sainte*. Egarée au milieu de la cour perfide et débauchée des Valois, elle ne trouvait autour d'elle que mystère et défiance: « Elle « ne sut rien des préparatifs de la nuit du 24 août, et « n'apprit que le lendemain ce qui s'était passé. » Son premier mot: « Le roi me le sait-il? » Et comme on ne lui répondait pas, elle demanda son livre d'heures et resta tout le jour en prières et en larmes.

— La célébrité a parfois ses inconvénients, dit le *Figaro*:

Un médecin fort connu est, à chaque instant, assailli par des fâcheux.

Il se rencontre pas une personne qui ne l'aborde en lui disant:

— Ah! docteur! que je suis heureux de vous voir!... Depuis ce matin, je ressens ceci et cela... Qu'est-ce que ça peut bien être?...

La chose tourne absolument à l'état de scie. Au point que l'infortuné docteur cherche le moyen de s'en délivrer à tout prix.

Voici celui auquel il s'est arrêté:

L'autre jour un des fâcheux en question va droit à lui et lui lance la phrase accoutumée:

— Ah! docteur! que je suis heureux, etc.

— Diable, répond notre médecin, c'est grave... Il faut que je voie votre langue.

Et l'autre ouvre en plein boulevard une bouche démesurée.

— Très-bien, maintenant fermez les yeux.

Le patient obéit, et le malicieux docteur continue son chemin en laissant sa victime dans cette posture grotesque au milieu des passants.

la cour de la forge la scène comique qui depuis le matin égayait le village.

M. Serres hésita un moment, rien qu'un moment; son visage hautain eut une expression d'incertitude qui témoignait du combat intérieur qu'il se livrait à lui-même. Mais la haine qu'il portait à Jenny assura vite le triomphe de ses imprudents désirs de vengeance; et, refusant d'écouter les observations de Camille et de son mari, il accorda l'autorisation demandée.

— C'est une cruauté à laquelle je m'opposerais si j'en avais le droit, dit l'amazone indignée.

— Tu fais une sottise dont je me lave les mains, ajouta maître Georges. Tu t'exposes à encourir la colère de notre oncle. Son appartement donne sur la cour.

— Tant mieux! répondit M. Serres, qui brûlait ses vaisseaux et entraînait en révolte ouverte. Le spectacle auquel il va assister le guérira peut-être de son enlèvement.

Et il indiqua aux acteurs, par un geste plein de majesté, qu'il était prêt à les entendre.

Le musicien emboucha sa trompette, et la bande des masques grotesques, — Niquet en tête, — défila devant la famille Serres, formant un large cercle au centre duquel on planta l'étendard. C'était un mannequin fiché au bout d'une longue perche, et représentant une femme vêtue d'habits ruisselants et souillés de boue — Jenny surprise par l'inondation — que deux ou trois masques, armés d'engins d'une forme particulière, arrosaient avec beaucoup d'ardeur. Le clerc, vêtu en officier de marine, un énorme porte-voix en bandoulière, donna le signal, et la parade commença.

— Un bien joli trait d'avarice normande raconté par Hector Malot dans son roman, *un beau-frère*.

Un facteur rural faisait sa tournée à travers la campagne :

— Hé ! père François, j'ai une lettre pour vous, c'est six sous.

Par dessus la haie, Gadebled tendit la lettre à un vieux paysan qui, dans l'herbe mouillée, ramassait des pommes vertes.

— Une lettre pour moi, dit celui-ci en relevant la tête, d'où ça peut-il venir ?

— D'Alger, c'est, bien sûr, de votre garçon.

— Montre ça, vite.

Le facteur, sans lâcher la lettre, allongea le bras de telle sorte que le père François l'eut presque sur le nez ; le paysan la regarda, la flaira, mais sans la prendre.

— C'est six sous, répéta le facteur.

— Oui, c'est bien ça, c'est l'écriture de mon garçon. Dis-donc, Gadebled, puisqu'il écrit, c'est qu'il est vivant, pas vrai ? Quand je lirais sa lettre, je n'en saurais pas plus long ; garde-la, je garde mes six sous !...

— Un brave curé de ma connaissance, lorsqu'on l'invite à dîner, s'écrie à l'apparition de chaque plat :

— Mes enfants, ceci doit se manger en buvant tel vin.

Quand vient le dessert, le bon curé répète encore son précepte et ne manque jamais de prêcher d'exemple.

— Monsieur le curé, lui demanda un jour un des convives, avec quoi ne buvez-vous pas de vin ?

— Avec de l'eau, mon fils.

Connaissances utiles.

Insectes nuisibles. — Le hanneton en 1873-74.

L'hiver dernier a été si doux qu'il a fait pulluler la larve si nuisible du hanneton, appelée *man* ou ver blanc. En prévision d'une formidable éclosion de hannetons, les maires d'un grand nombre de communes ont prescrit la destruction de ce pillard. Il serait à souhaiter que partout des primes fussent offertes aux chasseurs de vers blancs et de hannetons.

Les vers blancs (de même que les fourmis), dit M. François de Catillon, meilleurs pronostiqueurs que les savants, annonçaient par leur position dans la terre un hiver doux qui, même admettant les quelques gelées tardives et les giboulées qu'il porte ordinairement au fond de son sac, leur aura donné raison.

Mais un tort qu'ils ont, c'est qu'au lieu de descendre en terre pour s'y métamorphoser en hannetons pour le printemps et comme se l'imaginaient beaucoup de personnes, ils sont au contraire remontés à la surface du sol où ils commencent leur œuvre de destruction qui doit durer encore environ deux mois, avant qu'ils ne s'enterrent définitivement pour se transformer.

D'ici cette époque, il faut s'attendre à beaucoup de dégâts — surtout s'il fait doux et sec — et à voir à la moisson beaucoup de blé mort dont ils auront coupé la racine. Il sera bon de tarder à démarier la betterave tout en les recherchant au pied des plantes malades.

Tous les cultivateurs, ou presque tous aujourd'hui, convaincus par l'expérience et pressés par leurs intérêts déclarent une guerre active à ces ennemis de l'agriculture, mais pour qu'elle soit utile et décisive, il faut qu'elle soit générale et directe. Le ver blanc, quoique facile à écraser, résiste au purin, à l'eau salée, à la chaux, à la cendre noire, à quelque dose qu'on l'emploie sur le sol. Il a supporté, dans des terrains humides, sans être noyé lui-même toutes les pluies de l'hiver : n'espérons donc pas le détruire autrement qu'en l'écrasant, en le ramassant.

La quantité de hannetons qu'on verra cette année-ci correspondant à celle de 1870, sera beaucoup plus

Niquet, poète, avait été inspiré par une muse qui avait plus de fiel que de gaieté, plus de brutalité que de finesse. Son œuvre manquait absolument de comique, mais elle était saupoudrée de grossièretés et de méchancetés qui en relevaient le goût. — C'était un ramassis d'injures à l'adresse d'Olivier et de Jenny, rimés en des couplets que des masques lugubres se renvoyaient l'un à l'autre. Néanmoins, elle avait été fort agréable au palais peu délicat des gens de Margut.

Camille s'était retirée avec dégoût loin de la fenêtre, et le petit notaire, tambourinant une marche sur les vitres, s'interrompait parfois pour s'écrier d'un air impatient : « Dieu ! qu'ils sont bêtes ! » — Ou : « Mon premier clerc me le paiera. » Mais M. Serres aimé, sa femme et l'automate prenaient au spectacle un plaisir évident et riaient de tout leur cœur aux bons endroits, pour encourager les acteurs.

Quand ceux-ci furent arrivés au bout de leur dernière chanson et eurent exécuté leur dernière grimace, le musicien recommença de souffler, et Niquet, pour faire la quête, déplanta la perche qui supportait le mannequin. Il était convenu que ce mannequin était Jenny. A l'un de ses bras était attaché une tirelire destinée à recueillir les gros sous, et à son cou on avait suspendu un écriteau où étaient inscrits ces mots en lettres moulées de la main du clerc :

« Pour m'acheter un mari, s. v. p. »

Niquet, manœuvrant la perche avec une grande dextérité, présenta le mannequin à la famille Serres, en la priant de lire l'écriteau. M^{me} Serres et l'automate s'empressèrent de déposer leur offrande dans la tirelire, et le maître de forges y fit glisser ostensiblement une pièce

grande que l'année dernière et moindre qu'il y a deux ans ; mais c'est pour 1874 qu'aura lieu la grande débâcle de ces coléoptères qui nous aveugleront tout l'été et jusque dans l'automne.

Au moment où les hannetons envahissent les arbres et arbustes, et où les cultivateurs se préoccupent des moyens de les détruire, non-seulement pour se soustraire à leurs ravages, mais surtout afin d'empêcher la production de leurs larves, les redoutables vers blancs, nous empruntons au *Courrier de la Vienne* le procédé que lui communique un agriculteur de Saint-Benoît, à qui ce procédé réussit mieux, dit-il, que tous les autres ; (serait-ce parce qu'il en est l'inventeur ?)

Quoi qu'il en soit, nous laissons la parole à l'inventeur :

« Au crépuscule, je place au milieu de mon verger un vieux tonneau défoncé, dont les douves intérieures sont enduites de goudron liquide. Au fond de ce tonneau, je place une veilleuse allumée. — Et voilà tout.

« Les insectes de toutes espèces, attirés par la lumière, se précipitent sur la veilleuse. En bourdonnant autour, ils frappent contre les parois du tonneau. Le lendemain matin, je compte mes victimes.

« Avec 60 centimes de goudron, l'on peut détruire tous les hannetons d'une contrée, et l'on ne perd point sa journée à faire une chose beaucoup moins fructueuse.

« Chaque matin j'enfonce de cinq à six doubles décalitres de ces dangereux coléoptères. »

Les champignons.

Culture de la morille. — Voici le moyen de cultiver la morille, ce champignon parfumé, si apprécié des gourmets, et que ses caractères particuliers empêchent absolument de confondre avec les champignons vénéneux.

On compose une couche de deux cinquièmes de crottin de cheval, pourri ou sec ; deux cinquièmes de terre et une partie égale de bois pourri. Sur cette couche, on sème des fragments de morille brune. On peut récolter ainsi 43 kilogrammes et demi de morille.

La couche, épaisse seulement de 45 centimètres, est dans une cave non éclairée, car la morille, comme le champignon n'aime ni l'air, ni la lumière.

La morille sèche facilement : tous les cordons bleus le savent, et, qualité précieuse, elle sèche sans perdre son parfum. La dessiccation se fait en enfilant les morilles par la base et en les suspendant soit dans un grenier, soit dans tout autre endroit sec.

C'est un produit cher, car on en trouve peu, et il faut des heures pour en récolter un plat.

Il est donc bon de signaler cette expérience, qui peut amener la vulgarisation d'un produit comestible doué d'un mérite si apprécié.

(Extr. du *Journal d'agr. progr.* du 10 mai 1873.)

L'abbé Miroy, curé de Cuchery (Marne).

Le 12 février 1871, un prêtre français, Charles Miroy, curé de Cuchery, arrondissement de Reims, tombait sous les balles prussiennes. Il était une de ces victimes du régime de terreur par lequel nos ennemis comptaient protéger leurs soldats et paralyser la défense nationale. Les défections, les défaillances que devait inspirer la peur étaient des auxiliaires précieux pour suppléer au nombre, dans le cas où les nécessités de l'invasion les obligeraient à disséminer leurs troupes et à ne plus être dix ou vingt hommes contre un seul.

L'abbé Miroy avait fait cacher dans le presbytère de Cuchery les armes de la compagnie de pompiers. Il espérait qu'un jour peut-être une victoire remportée sur les cohortes étrangères permettrait de les repousser et qu'alors les fusils, sortant de leur cachette, devien-

d'or. Des hourras bruyants accueillirent cette largesse. Mais ils éclatèrent avec plus de force encore, quand on vit Niquet frapper avec la tirelire à l'une des fenêtres de l'appartement habité par Jenny et le vieux Simon.

Cette insolente bravade mit le comble à l'indignation du petit notaire, et les yeux bleus de l'amazone étincelèrent de courroux. M. Serres aimé, sa femme et sa fille donnèrent tous les signes d'une complète satisfaction.

— Puisque M. Simon nous abandonne, dit le maître de forges, laissons-le se défendre seul.

Dans la chambre du vieillard, la fenêtre demeurait close, et le clerc, avec effronterie, réitéra trois fois son appel.

Tout à coup, une chaise de poste lancée à fond de train entra dans la cour. Le postillon faisait claquer son fouet ; les chevaux blancs d'écume agitaient leurs grelots et galopaient avec rage.

La troupe des masques, ahurie, en désordre, se dispersa dans tous les coins, et le plus ahuri d'eux tous, Niquet leur chef, lâchant perche et mannequin, les jambes écartées, les bras ouverts, les yeux hagards, resta cloué au sol, changeant en statue, pétrifié, sans ses cheveux qui se dressèrent horriblement.

L'équipage rapide s'arrêta en face du perron, et, tandis que le postillon faisait tourner ses chevaux, Antoine, qui montait l'un d'eux, sauta vivement sur le sol et vint ouvrir la portière.

Le visage pâle, le regard brillant de colère, Olivier descendit.

La bande des masques, penauds et déconfits comme des écoliers pris en faute, s'enfuyaient vers la porte. Niquet, droit et fixe à la même place, était immobilisé

draient utiles. Il y a de ces moments dans la vie des peuples où, derrière les haies et les buissons, la résistance s'organise et où chaque coup de fusil est un acte de délivrance. Un moment même, le combat de Saint-Quentin fit croire à l'abbé Miroy que l'heure avait sonné, et ses compatriotes Sergé, Jean-Baptiste Chate-lain, braves sous-officiers, se réjouissaient avec lui d'avoir sauvé les armes. Mais elles ne devaient sortir de leur cachette sacrée que pour être livrées, grâce à de lâches dénonciations, aux autorités allemandes.

L'abbé Miroy est déclaré prisonnier de guerre et mis en état d'arrestation. Plusieurs habitants de la commune sont dénoncés comme ses complices. MM. Fleurentin, Lamott-Moreau, Dervin, J.-B. Chatelain, sont arrêtés avec lui. Des pourparlers s'engagent avec le commandant prussien, et celui-ci, n'emmenant à Reims que le malheureux prêtre. On met à sa charge des coups de feu tirés pendant la nuit, par des francs-tireurs, dit-on : une imprudente fanfaronnade qui a mécontenté les communes menacées.

Chose étrange ! Ce sont des fonctionnaires français qui sont les accusateurs de l'abbé Miroy, et un conseiller municipal de Reims s'en indigna : « Vous venez accuser votre curé s'écrie-t-il, vous feriez bien mieux de venir le défendre ! »

Hélas ! ces nobles paroles furent sans effet. Le conseil de guerre recueillit assez de témoignages pour déclarer Ch. Miroy coupable d'avoir, en pleine occupation, dérobé des armes de guerre qui devaient être rendues ; de les avoir, en outre, et dans un but hostile, distribués à ses paroissiens ; coupable enfin de trahison envers les troupes allemandes. La peine de mort s'en suivait.

Il n'y eut pas de défense.

Dans le brouillard du matin, un peloton de la landwehr se rangea au pied du mur d'enceinte de la gare, faisant front à celui du cimetière. Une voiture arrive, le prêtre en descend, s'appuyant sur l'aumônier des prisons, qui le recommande à la miséricorde de Dieu. L'officier allemand incline la pointe de son épée et salue la victime en disant : « Daignez me pardonner l'acte que je vais commettre... monsieur le curé... j'y suis forcé... »

« Je vous pardonne, dit le prêtre. »

Un bandeau est placé sur ses yeux ; il s'agenouille, il invoque Dieu, et il tombe !

Deux années se sont écoulées depuis ce triste épisode. La justice française a repris son cours et évoluera de nouveau les faits. Mais la réparation est déjà complète à l'égard de l'abbé Miroy. Il repose sous un monument dont ses concitoyens ont fait les frais. Une statue en bronze, due à un artiste rémois, reproduit ses traits et le montre couché sous les atteintes du plomb mortel, son visage encore empreint de la pensée de Dieu et de la patrie, sans colère pour le présent, plein de confiance dans l'avenir.

Ce n'est pas la mort, c'est le martyr.

Le 19 de ce mois, l'administration municipale, procédait à l'inauguration de ce monument dans l'enceinte du cimetière.

Un service a eu lieu dans la chapelle expiatoire.

Le clergé formait la tête du cortège, où l'on remarquait M. le colonel et des officiers du 79^e, le commandant et quelques officiers du corps des sapeurs-pompiers, les membres du tribunal, M. le Sous-préfet, M. le Maire et ses adjoints, le Conseil municipal, etc., etc. ; le père de l'abbé Miroy, M. Dervin et diverses personnes de la famille étaient venus des Ardennes pour assister à la cérémonie.

M. Diancourt, maire de Reims, a prononcé un discours qui a été accueilli avec sympathie. Toute l'assistance s'est associée de cœur à la glorification du martyr dont la population rémoise conservera religieusement le souvenir.

Bibliographie.

ÉTAMPES, la ville et ses environs. Monuments et Ruines, Plans, Vues et Promenades.

30 Croquis dessinés par LÉON MARQUIS.

(Se trouve à Etampes, chez tous les Libraires. Prix : 1 fr.)

En dehors de ses occupations quotidiennes, M. Léon

Marquis, utilise ses rares loisirs, et se livre avec une patience digne de succès, à des études historiques et à des travaux archéologiques intéressant notre pays ; chercheur infatigable, il recueille religieusement tous les documents se rattachant à sa ville natale ; habile dessinateur, il se plaît à reproduire l'image des monuments dont les ruines majestueuses font encore l'ornement de la contrée, il nous en montre exactement le caractère, il nous les représente dans tous leurs détails, comme dans leurs diverses transformations. A l'aide de son crayon, il s'efforce de faire revivre les splendeurs du passé, et dans des dessins corrects, il nous conserve la vue de ces tours gigantesques qui dominent dans les plaines de la Beauce, et de ces solides monuments de l'architecture romane ou gothique élevés par la piété de nos pères, qui font l'orgueil de nos villes et du plus modeste village.

C'est ainsi que pour entraver autant qu'il était en lui les ravages du temps, et l'œuvre des démolisseurs, M. Marquis a réuni dans un élégant Album trente vues d'Etampes et de nos environs ; son Oeuvre offre à la fois un intérêt de curiosité et d'utilité. M. Marquis nous met à même de constater une fois de plus la justesse du précepte d'Horace : « Les choses qui arrivent à l'esprit par l'oreille, sont moins faciles à retenir que celles qui lui arrivent par les yeux. » Les gravures saisissent l'esprit plus vivement que les paroles, et la plus savante description, si elle n'est pas obscure et incomplète, quoique souvent bien longue, est toujours pâle et inanimée auprès de la représentation exacte des choses.

Nous n'examinerons pas en détail chacune des vues qui ornent cet Album ; nous signalerons à l'attention de nos lecteurs la vue d'Etampes prise de la plate-forme de Guinette, celle de notre Hôtel-de-Ville, la vue de l'église Notre-Dame ; dans cette vue, le monument est trop masqué par les maisons voisines, il aurait besoin d'être un peu plus dégagé, mais la faute en est plutôt à la disposition des lieux qu'au dessinateur. Espérons qu'un jour un alignement mieux entendu dégagera le monument et donnera en même temps aux habitants du quartier, plus d'air et d'espace. Les vues de Morigny, de Mouligneux et de Monnerville sont bien réussies ; nous croyons que pour certains monuments, M. Marquis eût mieux fait de nous les faire voir à un autre aspect ; ainsi la vue du portail principal de l'église Saint-Basile, donnerait une autre idée du monument. Nous aurions aussi préféré une vue de l'abside de Saint-Martin à une vue latérale.

Ces dessins de M. Marquis sont exacts, mais à cause de cela ils sont un peu froids et durs. On reconnaît trop à la régularité des lignes droites et des Courbes, l'œuvre du tire-lignes et du compas.

Etat civil de la commune d'Etampes.

NAISSANCES.

Du 23 Mai. — TARDIVEAU Aline, promenade du Port. — 23. CHARTRAIN Maximilien-Albert, rue de la Boucherie, 29. — 26. HUE Louis-Marie-Paul, rue St-Jacques, 17. — 26. CHANTOMEAU Marie Eugénie, rue de Bressault, 20. — 28. FABIAN Henri-Adolphe-Paulin, rue du Puits-de-la-Chaine.

DÉCÈS.

Du 24 Mai. — MISERY Catherine, 4 jour, rue Pavée, 9. — 28. BARRILLIER Alfred-Jean-Baptiste, 30 ans, employé d'octroi, rue Basse-de-la-Foulerie, 43. — 28. ROBERT Henri-Jean-Baptiste-Emile, 68 ans, principal clerc d'avoué, rue du Perray. — 30. MARTIN Jean, 78 ans, rue du Sablon, 2.

Pour les articles et faits non signés : AGG. ALLIEN.

NOUS RECOMMANDONS VIVEMENT à nos lecteurs l'heureuse combinaison offerte par le *Volœur*, journal pour tous : moyennant 10 francs, on reçoit franco à domicile tous les numéros de ce recueil parus et à paraître depuis le 1^{er} janvier 1873 jusqu'au 30 juin 1874, c'est-à-dire en totalité 78 numéros, formant dix-huit mois d'abonnement.

Le *Volœur* a commencé le 1^{er} janvier dernier un drame judiciaire d'un immense et palpitant intérêt, le DRAME DE LA RUE DU TEMPLE, par Constant Guérout, et il commence le 30 mai 1873 un roman

tièrement noir, — franchit les degrés du perron, appuyée sur le bras de M. de Longchamps, et Antoine Pahaut, qui trainait à la suite l'effaré et insensible Niquet, monta derrière eux.

La famille Serres avait assisté avec un ébahissement prodigieux à cette scène rapide.

— Ils vont chez M. Simon, dit M^{me} Serres d'une voix dolente.

— Il l'épousera donc ! fit l'automate d'un petit air furibond.

M. Serres aimé gonfla sa poitrine, et souffla avec bruit.

— Ma foi ! dit le petit notaire, il me semble que l'affaire commence à se débrouiller, et mon opinion est que j'aurai bientôt à faire un joli contrat de mariage.

— Maintenant, dit Camille, c'est M. Olivier que je plains.

On ferma la fenêtre et on revint prendre place à table. Mais le silence régna entre les convives.

Une heure se passa durant laquelle chacun, dans l'attente d'un événement désastreux ou tout au moins extraordinaire, s'abandonna à ses pensées. Puis un personnage que nul n'attendait, le vieux Joseph, avec son visage solennel et sa raideur accoutumée, parut sur le seuil de la salle à manger et dit de sa voix creuse :

— M. Simon prie ces dames et ces messieurs de se rendre chez lui.

Louis JACQUIER.

(La suite au prochain numéro.)

parisien appelé à produire une grande sensation, **DISPARU**, par F. du Boisgobey. On sait que MM. Guérault et du Boisgobey tiennent le premier rang parmi les romanciers populaires et qu'ils ont hérité du succès et de la célébrité de Ponson du Terrail.

Signalons parmi les gravures que contiennent les numéros parus depuis le 1^{er} janvier dernier et qui font partie de l'abonnement ci-dessus, les portraits de sir Richard Wallace, de MM. Figueras et Castelar et de la reine d'Espagne, femme du roi Amédée, de l'abbé Mermillod, du duc d'Aumale, d'Amédée Thierry, de M. Saint-Marc Girardin, de M. de Rémusat, de M. Barodet, etc ; les scènes principales des funérailles de Napoléon III, du départ du roi d'Espagne; les lamentables tableaux du naufrage de l'*Atlantide*; de magnifiques copies des chefs-d'œuvre de peinture du dix-huitième siècle; les portraits-charges de Meilhac, d'Halévy, de Labiche, d'Alexandre Dumas fils, de Nouriac, et de M. Littré, sans parler des vignettes de tous genres, modes, musique, etc.

Le **Voleur**, journal pour tous, le plus varié, le plus intéressant, le seul complet de tous les recueils à bon marché, paraît tous les vendredis, par livraison de 16 pages in 4° à trois colonnes, richement illustrées.

Bureaux : à Paris, rue des Saints-Pères, 30.

Une maison que l'on ne se dispense jamais de visiter en venant à Paris, est le **Bon Diable**, 39, rue de Rivoli, qui transforme instantanément, s'ils le désirent, les villageois en citadins, et le citadin en homme du monde. Qui ne sait, en effet, que l'habit est souvent la moitié du personnage.

Aussi la tentation est-elle irrésistible pour le promeneur qui n'a que le seul à passer pour devenir un client fidèle. Il trouve réunis, au **Bon Diable**, avec un choix extrêmement varié, les tissus les plus solides, les coupes les plus nouvelles et des prix d'une modération si fabuleuse qu'ils sont explicables seulement par un énorme chiffre d'affaires.

ANNONCES.

Etude de M^e GUYOT-SIONNEST, avoué à Paris, (1) Rue Vivienne, n° 12.

VENTE SUR LICITATION
AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHÉRISSEUR,
En l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de la Seine, séant au Palais de Justice, à Paris, salle des Pas Perdus, deux heures de relevée,

2^e DE
9 HECT. 42 ARES 99 CENT. DE TERRE

Sis commune de Chalo-Saint-Mars,
Canton et arrondissement d'Etampes,
Et commune de Mérobert,
Canton et arrondissement de Rambouillet
(Seine-et-Oise).

L'adjudication aura lieu le **Mercredi 18 Juin**
mil huit cent soixante-treize,
à deux heures de relevée.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra :

Qu'en exécution d'un jugement contradictoirement rendu en la première chambre du Tribunal civil de la Seine, le dix mai mil huit cent soixante-treize, enregistré et signifié;

Et aux requêtes, poursuites et diligences de :

M. Louis-Etienne-Albert DE BERTHEVILLE, substitut de M. le Procureur de la République près le Tribunal de première instance de la Seine, demeurant à Paris, rue Solferino, 8,

« Agissant au nom et comme tuteur datif de mademoiselle Anne-Marie-Geneviève Parent du Châtelet, mineure, issue du premier mariage de M. Emmanuel-Marie Parent du Châtelet, en son vivant conseiller référendaire à la Cour des Comptes, avec mademoiselle Marie-Catherine-Stéphanie Delahaye, tous deux décédés, ladite mineure agissant dans les qualités énoncées au cahier des charges. »

Ayant pour avoué M^e Henri-Etienne Guyot-Sionnest, avoué près le Tribunal de première instance de la Seine, demeurant à Paris, 42, rue Vivienne;

En présence de :

Madame Marie-Louise-Pauline Harlé d'Ophove, veuve de M. Emmanuel-Marie Parent du Châtelet, sus-nommé; ladite dame propriétaire, demeurant à Paris, rue de l'Université, numéro 33,

« Agissant au nom et comme tutrice naturelle et légale de : 1^o Marie-Joseph Bernard Parent du Châtelet; — 2^o Marie-Joseph-Paul-Eugène Parent du Châtelet; — 3^o Marie-Joséphine-Claire-Angèle Parent du Châtelet, « ses trois enfants mineurs, issus de son mariage avec ledit sieur Emmanuel-Marie Parent du Châtelet, son défunt époux, lesdits mineurs agissant également dans les qualités exprimées au cahier des charges. »

Ayant pour avoué M^e Alexis-Eugène-Edmond Mouillefarine, avoué près le Tribunal de première instance de la Seine, demeurant à Paris, 7, rue Ventadour;

En présence, ou lui dûment appelé, de M. Gabriel-Marie Parent du Châtelet, propriétaire, demeurant à Paris, rue Godot-de-Mauroy, numéro 22,

« Agissant au nom et comme subrogé-tuteur des mineurs Parent du Châtelet, sus-nommés. »

Il sera, le **Mercredi dix-huit Juin**, deux heures de l'après-midi, en l'audience des criées du Tribunal

civil de la Seine, au Palais de Justice, à Paris, salle des Pas-Perdus, procédé à l'adjudication, au plus offrant et dernier enchérisseur, des immeubles dont la désignation suit.

DÉSIGNATION :

Neuf hectares de terrains sis à Chalo-Saint-Mars, canton et arrondissement d'Etampes, et commune de Mérobert, canton de Dourdan, arrondissement de Rambouillet (Seine-et-Oise).

Ce lot comprend, savoir :

Commune de Chalo-Saint-Mars.

1^o. — Vingt-cinq ares cinquante-deux centiares de terre, sis champier du Poirier-Gravade; tenant d'un long les héritiers Bouland, d'autre long les mêmes, d'un bout madame Prunelé, et d'autre bout à une sente, et portés au plan cadastral sous le numéro 24 de la section A.

2^o. — Huit ares quarante-trois centiares d'après les titres, et dix ares quinze centiares d'après le cadastre, même champier; tenant d'un long à M. Ménard, d'autre long Parent, d'un bout M. Prunelé, et d'autre bout la sente, et portés au plan cadastral sous le numéro 20 de la section A.

3^o. — Douze ares cinquante centiares d'après les titres, et seize ares vingt-cinq centiares d'après le cadastre, sis même champier; tenant d'un côté Parent, d'autre côté Robert Marcelle, d'un bout le même, et d'autre bout Prunelé, et portés au plan cadastral sous le numéro 19 de la section A.

4^o. — Cinquante ares suivant les titres, et soixante-trois ares quatre-vingt centiares suivant le cadastre, sis champier des Buttes; tenant d'un côté le chemin des Roues, d'autre côté Parent, d'un bout Sommaire, d'autre bout plusieurs, et portés au plan cadastral sous le numéro 103 de la section C.

5^o. — Vingt-cinq ares suivant les titres, et vingt-neuf ares vingt-cinq centiares suivant le cadastre, même champier des Buttes; tenant d'un côté Parent, d'autre côté Sergent, d'un bout le chemin de Mouligneux, et d'autre bout plusieurs, portés au plan cadastral sous le numéro 472 de la section C.

6^o. — Treize ares suivant les titres, et vingt-trois ares vingt-cinq centiares suivant le cadastre, de terre, même champier; tenant des deux côtés Parent, d'un bout la marquise de Rilly, et d'autre bout le chemin de Mouligneux, portés au plan cadastral sous le numéro 447 de la section C.

7^o. — Quatre-vingt ares suivant les titres, et quatre-vingt-quinze ares cinquante centiares suivant le cadastre, même champier; tenant d'un côté Parent, d'autre côté Pillas, d'un bout plusieurs, et d'autre bout Sommaire, portés au plan cadastral sous le numéro 105 de la section C.

MISE A PRIX.

Les enchères seront reçues sur les mises à prix fixées par le jugement du dix mai mil huit cent soixante-treize, savoir :

Pour le deuxième lot, à onze mille trois cents francs, ci. 11,300 fr.

Fait et rédigé par l'avoué poursuivant soussigné, à Paris, le vingt mai mil huit cent soixante-treize.

Signé : **GUYOT-SIONNEST.**

Enregistré à Paris, le vingt-trois mai mil huit cent soixante-treize, folio 471, case 3. Reçu un franc quatre-vingt centimes, double décime csmpris.

Signé, BOURDALOUE.

S'adresser, pour les renseignements :

1^o A M^e GUYOT-SIONNEST, avoué poursuivant, demeurant à Paris, rue Vivienne, numéro 42;

2^o A M^e MOUILLEFARINE, avoué, demeurant à Paris, rue Ventadour, numéro 7;

3^o A M^e GOUPIL, notaire, demeurant à Paris, quai Voltaire, numéro 23;

4^o A M^e DAVELUY, notaire à Etampes.

(2) Etude de M^e CHENU, avoué à Etampes, Rue Saint-Jacques, n° 35 bis.

VENTE

Par suite de Conversion de Saisie immobilière, Et l'étude et par le ministère de M^e JACOB, notaire à Angerville, Le Dimanche 15 Juin 1873, heure de midi,

1^o D'UNE

MAISON

Propre au commerce,

Avec

GRANDS MAGASINS, ÉCURIE ET REMISE,
Sise à Angerville, place du Marché à l'Avoine.

Mise à prix. 5,000 fr.

2^o D'UNE

MAISON BOURGEOISE

De construction récente, — couverte en ardoises,

DÉPENDANCES, COUR ET JARDIN,

Le tout sis à Angerville, rue des Lucas à la Poissonnerie.

Mise à prix. 5,000 fr.

3^o ET DE DIVERS AUTRES

IMMEUBLES

Sis au terroir d'Angerville.

S'adresser pour les renseignements :

A M^e CHENU, avoué poursuivant;

A M^e PAULIN LAURENS, avoué présent à la vente;

Et à M^e JACOB, notaire à Angerville, dépositaire du cahier des charges.

Etude de M^e ROBERT, commiss.-priseur à Etampes.

VENTE MOBILIÈRE

Le Jeudi 5 Juin 1873, à midi,

A ETAMPES,

En la maison ou est décédé M. DAVENNE,
rue Sainte-Croix,

Par le ministère de M^e ROBERT,
Commissaire-priseur de l'arrondissement d'Etampes.

Consistant en :

Couffettes, Literie, Linge, Armoire à glace, Commodes, Secrétaire, Clifffonnier, Canapé, Fauteuils, Chaises, Table à ouvrage, Pendules anciennes, Pièces de monnaie anciennes, Livres, Glaces, Flambeaux, OEil de bœuf, Garde-robe.

Argenterie et Bijoux.
Batterie de cuisine.
Et quantité d'autres Objets.

Au comptant.

Dix centimes par franc en sus du prix.

Etude de M^e GARNIER, notaire à Bellegarde (Loiret).

A AFFERMER

POUR 9 OU 12 ANNÉES

Et entrer en jouissance par la levée des guérets de 1873,

UNE
FERME

Sise à Fontaine-la Rivière, canton de Méréville (Seine-et-Oise).

D'une contenance cadastrale de 47 hectares 47 ares, en Jardin, Terres, Prés, Bois et Pente.

S'adresser à M^e GARNIER, notaire à Bellegarde (Loiret); ou à M. GIRARD, propriétaire en la même ville. 2-2

Le Directeur général de la **Sécurité Agricole, SOCIÉTÉ CIVILE D'ASSURANCES MUTUELLES**

Contre la mortalité des bestiaux,
Demande des Directeurs départementaux; des Inspecteurs divisionnaires-organisateurs et voyageurs, et des Agents généraux.

Fortes rémunérations. Références : S'adresser à la Direction générale, à Paris, faubourg St-Martin, 177.

SURDITÉ

BRUITS, MAUX D'OREILLES

Guide pour leur traitement. 2 fr. — 7,800 Malades depuis 16 ans. — Traitement facile à suivre par correspondance. D^r GUÉRIN, R. de Valois, 17. — 1 h. à 2 heures. — Paris.

LE MONITEUR DE LA BANQUE

JOURNAL FINANCIER (5^e année),

pour Paris et les Départements

Paraissant le dimanche (52 numéros par an), publiant tous les tirages et donnant des renseignements complets et impartiaux sur toutes les valeurs cotées et non cotées. — Abonnements d'essai pour trois mois : 1 fr. 7, rue Lafayette, Paris. 20-13

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE.

ADMINISTRATION : 56, rue Jacob, à Paris, chez FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS et C^o.

COMPOSITION DES QUATRE ÉDITIONS :

PREMIÈRE ÉDITION.

Un numéro paraissant chaque semaine avec gravures sur bois dans le texte.

PRIX : Paris, un an, 12 fr. — Départements, un an, 14 fr.

DEUXIÈME ÉDITION.

Un numéro chaque semaine avec gravures sur bois dans le texte, plus une gravure coloriée à l'aquarelle par mois.

PRIX : Paris, un an, 15 fr. — Départements, un an, 17 fr.

TROISIÈME ÉDITION.

Un numéro chaque semaine avec gravures sur bois dans le texte, plus deux gravures coloriées à l'aquarelle par mois.

PRIX : Paris, un an, 18 fr. — Départements, un an, 20 fr.

QUATRIÈME ÉDITION.

Un numéro avec gravures sur bois dans le texte et une gravure coloriée à l'aquarelle chaque semaine.

PRIX : Paris, un an, 24 fr. — Départements, un an, 25 fr.

LES PATRONS ILLUSTRÉS, autre publication complémentaire, dont le prix est de 4 fr. pour l'année, soit 1 fr. pour trois mois, peuvent être joints à l'abonnement de la **MODE ILLUSTRÉE**, mais il faut toujours que les deux abonnements soient demandés *simultanément* et pour le même laps de temps, de manière à commencer et à finir à la même époque.

Les abonnements à la **MODE ILLUSTRÉE** peuvent se faire aussi pour *trois mois*, seulement à dater du 1^{er} de chaque mois, au bureau de l'Administration, rue Jacob, 56, à Paris, et chez les libraires de France et de l'étranger.

L'Administration de la **MODE ILLUSTRÉE**, rue Jacob, 56, à Paris, désirent soumettre son journal à l'examen du public, envoie un *numéro gratis et franco* à quiconque en fait la demande par *lettre affranchie*.

Bulletin commercial.

MARCHÉ d'Etampes.	PRIX de l'hectol.	MARCHÉ d'Angerville.	PRIX de l'hectol.	MARCHÉ de Chartres.	PRIX de l'hectol.
24 Mai 1873.	fr. c.	30 Mai 1873.	fr. c.	24 Mai 1873.	fr. c.
Froment, 1 ^{er} q.	27 79	Blé-froment	27 34	Blé étié	24 75
Froment, 2 ^e q.	26 06	Blé-boulangier	24 90	Blé marchand	23 06
Méteil, 1 ^{er} q.	23 00	Méteil	19 67	Blé champart	24 00
Méteil, 2 ^e q.	20 78	Seigle	12 67	Méteil moyen	17 75
Seigle	14 39	Orge	13 00	Méteil	15 00
Escourgeon	45 04	Escourgeon	12 84	Seigle	13 75
Orge	44 04	Avoine	9 34	Orge	14 50
Avoine	10 12			Avoine	10 20

Cours des fonds publics. — BOURSE DE PARIS du 24 au 30 Mai 1873.

DÉNOMINATION.	Samedi 24	Lundi 26	Mardi 27	Mercredi 28	Jeudi 29	Vendredi 30
Rente 5 0/0	87 80	89 75	89 35	90 10	90 70	90 75
— 4 1/2 0/0	77 50	79 25	78 50	79 30	79 50	79 00
— 3 0/0	54 85	56 40	56 05	56 40	56 65	56 90
Emprunt 1872	86 70	88 65	88 30	88 95	89 40	89 55

Certifié conforme aux exemplaires distribués aux abonnés par l'imprimeur soussigné.
Etampes, le 31 Mai 1873.

Fu pour la légalisation de la signature de M. Aug. ALLIEN, apposée ci-contre, par nous Maire de la ville d'Etampes.
Etampes, le 31 Mai 1873.

Enregistré pour l'annonce n° Folio
Reçu franc et centimes, décimes compris.
A Etampes, le 1873.